

En bref :

- [Colza : ravageurs et désherbage](#)
- [Maïs : gestion des larves pyrale et sésamie](#)
- [Désherbage des céréales : point sur le prosulfocarbe](#)
- [Céréales : quel traitement de semences choisir?](#)
- [Information sur les produits commerciaux cités](#)
- [Réunions - Manifestations](#)

Colza : ravageurs et désherbage

🌐 Stades de développement

Les colzas les plus développés sont entre 4 et 5 feuilles. Les levées sont hétérogènes selon les parcelles et la pluviométrie relevée.

🌐 Ravageurs

Limaces :

Deux espèces de limaces sont à surveiller : les limaces noires et grises ([plus d'info](#)).

Période de risque

De la germination à 3 feuilles

Seuils de risque

Pas de seuil. Le risque s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Les [pièges à limaces](#) permettent d'évaluer rapidement et facilement la présence des limaces (cf [Sur le Champ n°14](#)).

Petite altise ou altise des crucifères :

Les conditions actuelles sont favorables à leur activité. Cette douceur est propice à ces insectes et nécessite une surveillance attentive.

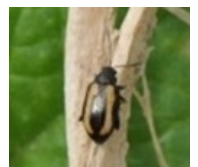
Dès la levée des colzas, la pose de cuvettes jaunes enterrées dans le sol permet d'observer la présence des petites altises.

Période de risque

De la levée à 3 feuilles

Seuils de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures



Petite altise
Photo CAPDL

Grosses altises (ou altises d'hiver) :

Les premières captures d'altises ont eu lieu dans les cuvettes jaunes du département.

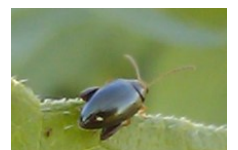
Un vol massif se produit lorsque les températures chutent puis remontent au-dessus de 20°C. On a assisté à une légère chute des températures la semaine dernière puis une remontée. Quelques grosses altises ont pu sortir de diapause mais pas de manière significative au vu des captures au sein du réseau.

Période de risque

De la levée à 3 feuilles inclus pour les dégâts de morsure sur feuille. La présence des altises adultes est à surveiller jusqu'à fin octobre.

Seuils de risque

Lorsque **8 pieds sur 10 présentent des morsures et 25% de la surface foliaire est détruite.**



Grosse altise
Photo : CAPDL

Tenthrède de la rave :

Au sein du réseau, quelques adultes ont été piégés dans les cuvettes. Des larves sont aussi présentes dans certaines parcelles.

Ces larves conduisent à une **défoliation** en rongant les feuilles à partir de la face inférieure et du bord pour ne laisser que les nervures.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles du colza.

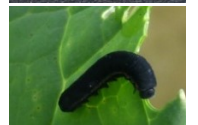
Seuils de risque

En conditions favorables : les dégâts sont supérieurs au quart de la surface foliaire.

En haut : Tenthrède adulte

En bas : Larve de tenthrède

Photos : CAPDL



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*) :

Au sein du réseau, les premiers pucerons verts sont observés

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles du colza.

Seuils de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons.



Pucerons verts sur face inférieure
Source : CAPDL

Désherbage

Avec les conditions climatiques sèches, beaucoup de parcelles de colzas n'ont pas encore été désherbées : les adventices et les colzas attendaient l'eau pour se développer. Les pluies récentes vont activer les plantes et différentes stratégies de désherbages sont possibles :

- Forte pression graminées uniquement :

Si la pression en graminées (repousses de céréales, vulpins, ray-grass, ...) est supérieure à 10 plantes/m² et que les colzas sont à 2 feuilles maximum, il est nécessaire d'intervenir avec des antigraminées foliaires type AGIL 0,8 L/Ha + huile, LEOPARD 120 0,5 L/Ha + huile ou STRATOS ULTRA 1,2 L/Ha + DASH HC 1,2 L/Ha.

- Faible pression graminées et forte pression dicotylédones :



Flore attendue	Produit commercial	Conseils d'utilisation
Chénopodes, mercuriales Ammi majus, carotte sauvage, coquelicot, fumeterre, gaillet, géraniums, helminthie, légumineuses, mauve, chardon Marie, erodium, matricaire	MOZZAR/BELKAR <ul style="list-style-type: none">• 0,5 L/Ha ou 2 x 0,25 l/Ha• 0,25 L/Ha de 2 feuilles à 5 feuilles du colza• 0,5 L/Ha de 5-6 feuilles à BBCH 30 du colza	Appliquer sur des colzas bien implantés à partir de 2 feuilles et sur des adventices jeunes (2-4 feuilles). Traiter en conditions poussantes, sur sol frais et avec une bonne hygrométrie. Volume de bouillie > 100 L/Ha. Les mélanges 3 voies sont déconseillés. Si mélange avec un antigraminées foliaires, respecter la dose de 0,25 L/Ha et vérifier que le mélange est cautionné par la firme auprès de votre technicien.
Légumineuses associées Véroniques, mercuriales, pensées, moutarde, fumeterre, coquelicot, sisymbre	FOX <ul style="list-style-type: none">• 1 L/Ha de 4-6 feuilles du colza jusqu'à début novembre	Appliquer sur feuillage sec et sans adjuvant à partir de 4-6 feuilles du colza pour être sélectif. Éviter les périodes de gel après l'application.
Alchémilles des champs, laitrons sp., lamier sp., morelle noire, véronique sp. Pâturin annuel	ALABAMA <ul style="list-style-type: none">• 2,5 L/Ha jusqu'à 8 feuilles du colza	Appliquer sur des adventices jeunes (2 feuilles maximum).

Maïs : gestion des larves pyrale et sésamie

La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récoltes. Cette lutte doit se faire de manière collective car les papillons sont mobiles.

Les larves de ces 2 foreurs passent l'hiver dans les cannes de maïs. La réduction des populations passent donc par la gestion des cannes dès à présent :

- ◆ Broyage systématique et au ras du sol,
- ◆ Incorporation des résidus. Le labour est la solution la plus efficace car les résidus seront enfouis plus en profondeur.

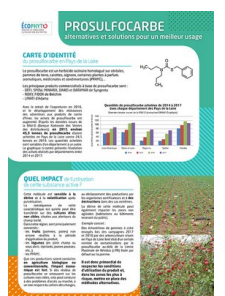
Le petit plus : broyer et enfouir les résidus de cannes permet également de réduire les risques de fusariose et de mycotoxine pour le blé suivant.

Le réseau du BSV a mis en place une [enquête](#) pour compiler un maximum de données de comptage afin de produire une carte de risque pour l'année prochaine. Pour plus d'informations (méthodes, liens vers le questionnaire) et de photos, consultez le [dernier BSV](#), rubrique Maïs.

Désherbage des céréales : point sur le prosulfocarbe

Le prosulfocarbe est utilisé à l'automne comme herbicide des céréales à paille (blé, orge). Cette molécule est sensible à la dérive et à la volatilisation après pulvérisation, ce qui rend possible son transfert vers des cultures dites non cibles (pommes, poires, épinards, jeunes pousses ...) aux alentours du champ traité. Dans cette situation l'impact économique est fort car cette contamination peut conduire à la destruction de la récolte de ces cultures (en conduite bio ou conventionnelle).

Dans les situations de désherbages nécessitant un produit à base de prosulfocarbe, il est important de respecter les bonnes conditions d'utilisation de cette substance active. Vous les retrouverez dans la plaquette complète ci-contre (cliquez sur l'image).



Céréales : quel traitement de semences choisir?

Le traitement de semence ne sera efficace que s'il est appliqué de façon homogène sur toute la surface des semences. Le choix du traitement de semence est fonction des risques infectieux de vos parcelles.

Lutte contre les maladies

Spécialités	Dose l/q	Substances actives	CARIE	FUSARIOSES		PIETIN ECHAUDAGE	ERGOT
				<i>F. graminearum</i>	<i>Microdochium spp.</i>		
CELEST NET	0,2	Fludioxonil 25 g/l				▲	▲
CELEST GOLD NET	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲	▲
CELEST POWER	0,2	Fludioxonil 25 g/l Sedaxane 25 g/l	(*)			▲	▲
CERALL (1)	1	<i>Pseudomonas chlororaphis</i> MA342				▲	▲
COPSEED (1)	0,1	Sulfate de cuivre tribasique 190 g/l		▲	▲	▲	▲
DIFEND EXTRA	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲	▲
LATITUDE (2)	0,2	Silthiofam 125 g/l	▲	▲	▲		▲
LATITUDE XL	0,2	Silthiofam 125 g/l	▲	▲	▲		▲
NEGEV	0,1	Fludioxonil 50 g/l Tébuconazole 10 g/l	(*)			▲	▲
PREMIS 25 FS	0,2	Triticonazole 25 g/l	(*)		▲	▲	▲
RANCONA 15 ME, OXANA	0,1	Ipconazole 15 g/l	(*)			▲	▲
REDIGO, MISOL	0,1	Prothioconazole 100 g/l	(*)			▲	▲
REDIGO PRO	0,05	Prothioconazole 150 g/l Tebuconazole 20 g/l	(*)			▲	▲
VIBRANCE GOLD	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l Sedaxane 50 g/l	(*)			▲	▲
VITAVAX 200 FF (3)	0,3	Thirame 198 g/l Carboxine 198 g/l				▲	(**)
Vinaigre (1) (4)	1,0	au maximum 10% d'acide acétique					

Spécialité fongy-insecticide

AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l				▲	▲
------------------	-----	--	--	--	--	---	---

Lutte contre les ravageurs

Spécialité	Dose l/q	Substances actives	Pucerons	Cicadelles	Zabre	Taupins	Mouche grise
ATTACK (5)	0,1	Téfluthrine 200 g/l	▲	▲			
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l	▲	▲			
LANGIS	0,2	Cyperméthrine 300 g/l					

Légende : Non autorisé ▲ : Non préconisé ni cautionné par la firme, application sous la responsabilité de l'utilisateur.

Efficacité Bonne Moyenne Faible Absence ~ : à confirmer Manque d'informations

(*) CARIE : présence d'une substance active à action systémique, permettant un meilleur contrôle en situation de sol contaminé.

(**) ERGOT : efficacité uniquement sur sclérotés résiduels dans les semences (après tri), pas d'efficacité sur les sclérotés du sol.

(1) Autorisé en agriculture biologique. Efficacité vis-à-vis de la carie évaluée uniquement sur semences contaminées.

(2) Ne pas utiliser, sur une même parcelle, deux saisons consécutives.

(3) Retrait AMM : date limite pour l'utilisation de semences traitées 30/01/2020.

(4) Substance de base, vinaigre de qualité alimentaire, dilution 1 l vinaigre + 1 l eau.

(5) Pour protéger les organismes aquatiques, les semences doivent être entièrement incorporées dans le sol à une profondeur de 3 cm.

Information sur les produits commerciaux cités

NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	ZNT	DVP
AGIL	propaquizafop 100 g/L	5 m	
LEOPARD 120	quizalofop-P-éthyl 120 g/L	5 m	
STRATOS ULTRA	cycloxydime 100 g/L	5 m	
MOZZAR/BELKAR	halauxifen-méthyl 10 g/l + piclorame 48 g/L	5 m	
FOX	bifénox 480 g/L	5 m	5 m
ALABAMA	métazachlore 200 g/L + quinmércac 100 g/L + DMTA-P 200 g/L	20 m	

Réunions—Manifestations

« Végétal et Animal Village 2019 »

Vendredi 27 septembre 2019 à Pontigné



LA FORMATION
L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

« Conduire ses cultures en Agriculture Biologique »

Judi 09 janvier, jeudi 04 février et mardi 02 juin 2020


- ✓ **Prendre soin du sol** (fertilité du sol et impact des pratiques...)
- ✓ **Construire une rotation adaptée** (enjeux de la rotation, éléments clés pour la construire...)
- ✓ **Appréhender la gestion des adventices** (leviers agronomiques, clés de réussite du désherbage mécanique...)


Intervenants : Virginie RIOU et Florence LETAILLEUR

Responsable de stage : Florence LEON - 02 41 96 76 37 - florence.leon@pl.chambagri.fr

Plus d'information : 02 41 96 75 32



 = Techniques alternatives

 = Absence de techniques alternatives

Base d'observations et périmètre concerné par le conseil sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Bulletin de Santé du Végétal : si vous souhaitez recevoir gratuitement les Bulletin de Santé du Végétal par mail, inscrivez-vous sur le site web de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-grandes-cultures.html>

Agrément : La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Contacts et équipe de rédaction :

Aude Brachet, Damien Dutertre, Samuel Guis,
Florence Léon, Innocent Pambou

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - Equipe Agronomie
Angers : 02 41 96 75 36 - CRDABV : 02 41 96 76 50 - CRDALS : 02 41 96 75 20
CRDAM : 02 41 96 77 00 - CRATEAS : 02 41 96 76 20

Retrouvez-nous sur le site de la Chambre d'agriculture :
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr

